

Marseille, le 26 AVR. 2010

001215

Monsieur Xavier de Gauljac 28 AVR. 2010

Directeur Général Exploitation

EveRé SAS

Route du Quai Minéralier

ZI de Fos sur Mer

Lieu dit Caban Sud

13778 Fos sur Mer Cedex

> LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Réf. : DCAPEUM/DTD/SDU/A/M/S N°597
Dossier suivi par : Alex AMBERTO

Objet : Objets volumineux

Monsieur le Directeur Général,

Mes services ont bien pris note des problèmes engendrés par la présence d'objets volumineux sur les équipements de tri du CTM de Fos.

Pour ce faire, sachez que nous avons saisi à cet effet, les prestataires des centres de transfert afin qu'ils mettent en place sur site et dans les plus brefs délais, un protocole d'extraction de ces objets.

En parallèle, les services de la collecte des OMr ont été sollicités pour sensibiliser les personnes y travaillant, sur la présence dans les bennes de tels objets et sur la nécessité en conséquence d'optimiser le tri sur les sites concernés.

En tout état de cause, comme il a été rappelé dans un précédent courrier en réponse au bordereau référence n°EVE 00160 MER, les déchets ménagers et assimilés provenant des centres de transfert sont conformes aux arrêtés préfectoraux les concernant.

Pour autant il vous appartient, pour que les actions entreprises par le Service des Déchets Ultimes soient pleinement efficaces, d'établir un suivi régulier de ces dysfonctionnements.

A cet égard, il ne paraît pas inutile de préciser les éléments suivants, qui vont de pair avec nos propres engagements, à savoir :
- la présence de ces objets volumineux ou tissus obstruant les trompels au sein des OMr avait été identifiée au moment des caractérisations effectuées en février 2003, lors de la consultation des entreprises. Elle était confirmée fin 2008-début 2009, au moment où EveRé réalisait sur le site de la Crau des caractérisations complémentaires ;
- l'annexe TC2 de la DSP qui nous lie, à la rubrique intitulée « unité de séparation mécanique », prévoit la mise en œuvre de votre part, des moyens permettant d'extraire et de traiter ce type d'objets au sein des OMr ;

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Joël RAFFIN

04 91 99 71 96

TELECOPIE

04 91 99 99 00

TELEPHONE

13002 MARSEILLE

10, PL. DE LA JOUETTE

ATRIUM 10.7

LES DOCKS

SITE